



Le Laboratoire NPG, le Centre Takamul et le LAREMO, avec le soutien de la
Fondation Hanns Seidel

organisent

International Conference on Human, Organizations and Development

ICHOD 2025



2ème Edition

Sous le thème

ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES ENTREPRISES

REPENSER LES FRONTIÈRES ENTRE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE & DÉVELOPPEMENT SOCIAL

07 & 08 NOVEMBRE 2025

MARRAKECH, MAROC

ICHOD 2025

Nos Partenaires





ARGUMENTAIRE

Les entreprises sont des entités sociales, dont le pouvoir et l'influence se sont considérablement accrus depuis plusieurs décennies. Pour certaines d'entre elles, de taille internationale, leur pouvoir s'apprécie au regard d'un chiffre d'affaires supérieur au budget de certains États. Leur influence se mesure aux pressions exercées par leur activité de lobbying et à la mise sur le marché de produits et de services qui façonnent et transforment le social. Cet « encastrement » politique de l'entreprise dans la société lui assigne une responsabilité à l'égard des conséquences de ses décisions et actions envers les parties prenantes représentant la société. En droit, le principe de responsabilité est la capacité de percevoir les conséquences de ses actions ou inactions et d'être capable de les assumer. Il n'en va pas de même pour la responsabilité sociale d'une entreprise, provenant de la traduction du terme « Corporate Social Responsibility » (CSR).

À l'heure du changement climatique et de la montée en puissance de l'IA, la RSE s'est progressivement invitée dans la stratégie des entreprises. La définition institutionnelle de la Commission européenne envisage la RSE comme un acte volontaire et supra-légal : « Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes ». La RSE est « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes... » (Livre Vert, CE, 2001).

Si la RSE se nourrit des trois composantes du Développement Durable (économie, social et environnement) et de sa dimension temporelle (les générations futures), elle intègre également une composante éthique. Ainsi, l'ISO 26000 qui est une norme internationale énonçant des lignes directrices de responsabilité sociétale définit la responsabilité d'une organisation « vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement » (NF ISO 26000, 2010).

En introduisant une obligation de comportement éthique, le concept de RSD réinterroge la légitimité sociale du monde des affaires et des organisations. Elle questionne le bien-fondé des pratiques des entreprises et de leur finalité en introduisant, en contrepoint, un jugement moral sur l'économie, alimentant un « marché de la vertu » (Vogel, 2005).

Le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) parle quant à lui de « contribution des entreprises au développement économique durable, travaillant avec les employés, leurs familles, la communauté locale et la société au sens large pour améliorer leur qualité de vie »



S'inscrire dans une logique RSE exige ainsi de l'entreprise une réflexion sur l'ensemble de ses parties prenantes. Une réflexion qui n'est pas innocente ni gratuite dans la mesure où une stratégie RSE donne à l'entreprise une image externe d' « entreprise citoyenne », ce qui a un effet considérable sur les consommateurs.

Cet engagement vis-à-vis des parties prenantes n'est pas fortuit. Allouche, Huault et Schimdt (2004) considèrent que l'adoption de la RSE est une réponse à la nécessité de maximiser les objectifs de l'entreprise par l'entremise de sa rentabilité au profit de l'actionnaire mais aussi des autres parties prenantes. La GRH peut être dans ce sens un levier puissant pour l'entreprise qui veut adopter un comportement plus socialement responsable notamment à travers la mise en place de pratiques innovantes pour ses parties prenantes (Fraisie et Gurefeld, 2005).

RSE : Quid du Maroc ?

Le Maroc s'est inscrit comme la majorité des pays à travers le monde dans la vague de la mondialisation. Ce choix a différents avantages mais des exigences existent aussi. Il s'agit notamment d'une mise à niveau des entreprises marocaines pour pouvoir contrecarrer la concurrence étrangère. Un effort devrait être mené pour garder leur compétitivité vis à vis tout d'abord du marché marocain mais aussi international. Elles se doivent ainsi de répondre à différentes normes de qualité, d'hygiène mais aussi d'environnement et des normes sociales.

La grande majorité des entreprises marocaines définissaient leur légitimité sur la seule base de critères économiques sans tenir compte de leur impact sur leurs parties prenantes ni de leur responsabilité sociale.

En 2006, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) avait conçu et mis en place un label de la RSE. Cette action était motivée par les changements que vit le pays et son ouverture à l'international. Le Label CGEM pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est une reconnaissance du respect, par les entreprises marocaines, de leur engagement à observer, défendre et promouvoir les principes universels de responsabilité sociale et de développement durable dans leurs activités économiques et leurs relations sociales.

En février 2024 se sont 33 nouvelles entreprises qui se sont octroyées le Label RSE CGEM dont 18 ont eu le label pour la première fois. Un chiffre très intéressant qui interroge l'engouement vers la labélisation, l'intérêt de se faire labéliser et les vrais impacts de cette labélisation sur les différentes parties prenantes.

En ce qui concerne la recherche scientifique, les chercheurs marocains ont contribué à l'analyse et à la compréhension de la RSE dans le contexte national. Omar Benaïcha (2017) a étudié la diffusion de la RSE au Maroc, mettant en évidence l'influence des facteurs socioculturels locaux sur les pratiques des entreprises. Dans un autre travail plus récent,



Benaïcha (2024) a étudié le lien entre RSE et développement durable territorial en mettant au clair l'effet du projet solaire NOOR et notamment le projet MASEN sur le développement de la région de Ouarzazate .

De même, Adil Cherkaoui (2016) a exploré les facteurs déterminants de l'adoption de la RSE, proposant des analyses perceptuelles et des typologies comportementales spécifiques aux entreprises marocaines. Les travaux d'El Aboubi (2007,2009) ont étudié la question de différents points de vue en étudiant l'impact de la labélisation ou encore la prise en compte des principes de la RSE dans le management.

Chaouki et Amzil (2024) quant à eux ont mis l'accent sur les pratiques qu'une entreprise socialement responsable met en place pour contribuer au développement des compétences du collaborateur que cela soit en termes de formation de carrière ou de développement de leur employabilité.

S'intéresser au salarié concerne aussi plus que le volet professionnel et peut s'élargir au hors-travail comme l'explique Farah (2021) en étudiant la question de la parentalité en entreprise et en soulignant des années plus tôt que la prise en compte de la vie hors-travail peut être une pièce du puzzle RSE (Bentaleb et Farah, 2012).

Par ailleurs, des études ont souligné que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) marocaines mettent aussi des pratiques RSE qu'elles vont adapter en fonction des institutions formelles et informelles locales, reflétant ainsi un fort ancrage contextuel (El Abboubi et Cornet , 2007) .

Au-delà des labélisations et des engagements pour des pratiques internes ou qui vont avoir des impacts sur l'entreprise, nous souhaitons inscrire les travaux de ce colloque dans une approche plus globale qui concerne différentes organisations et qui questionne leur responsabilité sociétale.

Le rapport du CESE sur la RSO paru en 2016 avait soumis plusieurs recommandations pour développer l'engagement sociétale dans les organisations. Durant les dernières années l'engagement de certains organismes est devenu plus visible et notamment au niveau des universités.

Il est donc temps d'interroger ces évolutions e d'étudier leur impact sur la société et les individus.



AXES DU COLLOQUE

Les contributions attendues, sous forme de revues de littérature, d'études empiriques ou de retours sur expériences, doivent être en rapport avec les axes suivants :

- ✎ **Activisme : rôle des entreprises et des organisations**
- ✎ **RSO et gestion des crises**
- ✎ **Discrimination et Inclusion**
- ✎ **Justice sociale et équité**
- ✎ **Rôle des organisations dans le développement régional**
- ✎ **Qualité de vie dans les organisations et en société**
- ✎ **Les champs d'actions de la RSE**
- ✎ **Prise en charge de la Parentalité par les entreprises et par les politiques publiques**
- ✎ **RSE et développement durable**
- ✎ **Responsabilité sociétale des Universités**
- ✎ **Changements climatiques effets sur l'homme et la planète**
- ✎ **Investissements durables**
- ✎ **Sens du travail et Vie en entreprise**
- ✎ **RSE et financement collaboratif**
- ✎ **RSE et performance globale**

Toutefois, la liste des axes ci-dessus n'est pas exhaustive, toutes autres propositions en rapport avec la problématique du colloque sera la bienvenue.

CALENDRIER

16 Mai 2025 : Lancement de l'appel à communication

16 Juin 2025 : Date limite de soumission des résumés

à partir du 16 Juin 2025 : Retour des évaluateurs

15 Juillet 2025 : Date limite de soumission du papier Final

à partir du 15 Septembre 2025 : Retour des évaluateurs

07 et 08 Novembre 2025 : Date du colloque



MODALITÉS DE SOUMISSION

Les intentions de communication / résumés :

L'intention de communication doit être faite en un maximum de 3 pages mises en page comme suit : Times New Roman Word, taille 12, interligne simple, marges : 2x4, Mots clés max 5.

Les projets de communication doivent comporter le titre de la communication, le nom et prénom des auteurs et leurs affiliations, la problématique, la méthodologie et les résultats potentiels. Les soumissions peuvent être faites en français ou en anglais.

COMITÉS DU COLLOQUE

Équipe de Coordination

CHAOUKI Farid (Directeur NPG, FSJES, Université Cadi Ayyad)

EL ALAM Abderrahim (Directeur Centre Takamul, FSJES, Université Cadi Ayyad)

YAHYAOUI Taoufiq (Directeur LAREMO, Directeur ENCG BM, Université Sultan Moulay Slimane, Maroc)

FARAH Asmaa (Centre TAKAMUL, LAREMO, ENCG BM, Université Sultan Moulay Slimane)

BENYACOUB Bouchra (Centre TAKAMUL, FSJES Souissi, Université Mohamed V)

MESSAOUDI Ridouane (LAREMO, ENCG BM, Université Sultan Moulay Slimane)

Comité d'organisation

HJAJI Rachid (Fondation Hanns Seidel)

ABYRE Asmaa (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

EL JABRI Salwa (Centre Takamul)

CHARRAS Abdelmajid (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

JAMAL Abdelfettah (FSJES, Université Cadi Ayyad)

ELBAZI Ismail (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

TIGUIN Brahim (FSJES, Université Cadi Ayyad)

EL ARBAOUI Fatima Zahra (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)



Comité scientifique

Président d'honneur : IGALENS Jacques (Professeur émérite, Université Toulouse Capitole Toulouse, France)

ALAOUI Lala Amina (EST Safi, Université Cadi Ayyad)

ATTOUCH Hicham (FSJES Souissi-Rabat, Université Mohamed V)

BALAMBO Mohammed Amine (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

BALBOUL Kaoutar (FSJES, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah)

BENTALEB Chafik (ENCG Marrakech, Université Cadi Ayyad)

BEZAA Ali (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

BOUDHAR Abdessalam (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

BOUFAROUJE Chaimae (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

BOUVILLE Gregor (IAE Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3, France)

BURLEA-SCHIOPOIU Adriana (Université de Cracovie, Roumanie)

CHAOUKI Farid (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

CHATI Adam (FSJES Casablanca, Université Hassan II)

CHERKAOUI Adil (FSJES Casablanca, Université Hassan II)

EL GHMARI Imad (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

EL HISSI Youmna (ENCG El Jadida, Université Chouaib Doukkali)

ELYADARI Khalid (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

EL YOUSFI HICHAM (FSJES Rabat, Université Mohamed V)

ELABBOUBI Manal (FSJES Rabat, Université Mohamed V)

ELHAJRI Aimad (ENCG Meknès, Université Moulay Ismail)

ESSLIMANI Bouchra (ENCG Marrakech, Université Cadi Ayyad)

GALLOUJ Camal (Université Sorbonne Paris Nord, France)

GHIFFI Noufel (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

HASSIMI Moussa (FSA, Université Boubakar Ba de Tillabéri, Niger)

HAZEB Riham (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

HOUMID BENNANI Asmae (FSJES, USMBA -Fes)

HOSSARI Hosna (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

KOUAYEP Bertin Léopold, (Université Paris X et ESCG-YAOUNDÉ Cameroun)

LISSANEDDINE Zakaria (ENCG Meknès, Université Moulay Ismail)

LOULID Mohamed (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

MARHOUI Sanaa (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

MESSAOUDI Abderrahman (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

MOUADIL Maghnia (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)



MESSAOUDI Ridouane (ENCG Beni Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

NASSIRI Farouk (FSJES Marrakech, Université Cadi Ayyad)

NIA Hafida (FSJES, SOUISSI-Rabat, Université Mohamed V)

NOUIRA Zakia (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

OLLIER MALATERRE, Ariane, (ESG , Université du Québec à Montréal, Canada)

OUFGOU Mohamed (ENCG Beni-Mellal, Université Sultan Moulay Slimane)

OUHADI Said (ENCG Marrakech, Université Cadi Ayyad)

OURSABI Nabil (FEG Settat, Université Hassan 1)

SABRI Mohamed (ENCG Marrakech , Université Cadi Ayyad)

TIGUIN Brahim(FSJES, Université Cadi Ayyad)

VIGNAL Jeremy, (IAE Dijon, Université de Bourgogne)

YAHYAOUI Taoufiq (,ENCG BM, Université Sultan Moulay Slimane, Maroc)